

# Mutualisation Numérique Communale et Scolaire (MNCS)





## Établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie

---

Au delà de ces métiers et activités traditionnels, Le SYANE accompagne les communes et intercommunalités sur le numérique depuis maintenant plusieurs années notamment au titre de porteur du Schéma Directeur Territorial aménagement Numérique de Haute-Savoie (SDTAN) mais aussi pour le déploiement de la fibre optique, L'accompagnement et l'expertise sur les réseaux de téléphonie mobile, ou encore pour la cartographie et la modélisation très haute définition de nos territoires (Plan de Corps de Rue Simplifiée).

Cette année, Le Syane, lance trois nouveaux services numériques mutualisés :

**-Cyber Premiers Pas** : Accompagnement des collectivités pour renforcer la cybersécurité informatique des collectivités

**-Achat Mutualisé** : Groupement de commandes pour l'achat d'équipements et de services numériques (Mutualisation des achats, Outils de suivi des interventions, conseils)

**-Numérique Communal et Scolaire** : Accompagnement et conseil adapté pour l'informatique communale et scolaire (Diagnostic, Outils de gestion de parc informatique, relais avec l'Education Nationale pour la partie scolaire)

## ÉCONOMISER EN ACHETANT À PLUSIEURS

- Mise à disposition d'un groupement de commandes à la **carte** permettant d'acheter des équipements et services associés selon différentes thématiques
- **Mise en place d'un logiciel de demande d'intervention « SyaneDI »** permettant aux adhérents de suivre l'avancement des interventions, de demander des prestations, de lier les entreprises titulaires aux adhérents et de contrôler les délais d'intervention et de mise en service
- Proposition de services mutualisés tout en conservant la proximité des conseillers avec ses adhérents



## PROPOSER DIFFÉRENTES THÉMATIQUES

### Équipements Numériques et Services

- Fournitures d'équipements de réseaux et travaux électriques et de câblage
- Fournitures d'équipements individuels (ex. : Ordinateurs fixes et portables, tablettes, écrans, **neufs et reconditionnés**)

### Maintenance

- Fournitures d'équipements collectifs et services associés (ex : vidéoprojecteurs, appareil photo, écran numérique, caméra de documents et leurs installation et formation)
- **Réparations et recyclages** des équipements numériques (ex : gestion des déchets DEEE, réparation d'ordinateur fixe et portable, etc..)

### Dépannage

- Maintien en condition opérationnelle des équipements numériques (ex. : **diagnostic**, installation des équipements et logiciels, maintenance préventive, **dépannage** et formation)
- Fournitures de logiciels et de licences bureautiques, **neufs et reconditionnés**, de sécurité (antivirus) et d'applications scolaires pour les tablettes et PC

### Réparation

- **Prochainement** : Télécoms, Objets connectés, Photocopieurs, Robots, Imprimantes 3D, ENT

## LE SYANE - RÉFÉRENT AUPRÈS DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

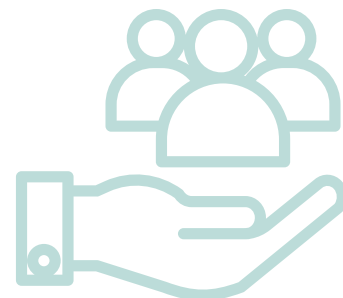
En lien avec cette structure (Convention signée entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Haute Savoie et le Syane le 12 mai 2022), le Syane :

- A défini le périmètre d'action de l'éducation Nationale et du Syane concernant la formation des utilisateurs
- Propose des équipements types afin de répondre aux besoins des écoles dans l'intérêt des enseignants donc des élèves et harmonise les équipements et les formations
- Remonte les difficultés que les collectivités peuvent rencontrer dans l'usage des équipements ou services numériques scolaires
- Respect des référentiels de l'académie de Grenoble

## UNE RELATION DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

### Le Syane s'adapte aux besoins des collectivités

- Conseil adapté à son informatique générale
- Accompagnement à l'exécution des marchés
- Propose des savoir faire dans le respect les recommandations de ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) et de la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés)
- Diagnostic des équipements existants
- Etiquetage des équipements par QR Code
- Gestion et inventaire du parc numérique avec l'outil "SyaneGP"



# L'INTÉGRATION D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Proposition aux collectivités de faire des **achats responsables**, de **rallonger** la vie des équipements et de **gérer les déchets DEEE** (Déchets des Équipements Électriques et Électroniques) en :

- Intégrant la loi Anti-Gaspillage et la loi réduisant l'empreinte environnementale du numérique
- Réparant les équipements numériques
- Diagnostiquant les équipements existants pour tenter de leur redonner une seconde vie
- Proposant des équipements reconditionnés dans le groupement de commandes

## S'INSCRIRE DANS LA DURÉE

Ce dispositif s'adapte aux besoins des collectivités selon leur niveau d'expertise et propose :

- Des actions concrètes afin de maintenir les équipements dans la durée aux **mêmes niveaux d'exigences qu'à l'origine**
- Selon le niveau de service choisi par la collectivité, de présenter des bilans annuels permettant **d'informer** cette dernière sur d'éventuelles dégradations de fonctionnement des équipements, **d'apporter** des solutions techniques et **de proposer** un plan pluriannuel d'investissement (PPI)

### COMMENT EN BÉNÉFICIER

#### Ce dispositif comprend deux services

##### Achat mutualisé

Fourniture et installation des équipements Neufs et Reconditionnés et de ses services associés,

- + Réparation des équipements
- + Fournitures de logiciels neufs et reconditionnés
- + Mise en place d'un outil de gestion des demandes d'interventions « SyaneDI »

##### Numérique communal et scolaire

###### Le service Achat Mutualisé,

- + Conseil spécifique dans le domaine scolaire
- + Mise en place d'une intégration des équipements dans une gestion de parc (incluant un diagnostic initial, un inventaire et un étiquetage par QR Code des équipements) **compris dans la cotisation**
- + Mise en place d'une gestion de parc avec l'outil « SyaneGP »
- + Accompagnement à l'exécution des marchés
- + Relais avec l'éducation nationale

# Tarification des services

## SERVICE ACHAT MUTUALISÉ

### Communes

- 0,30€ / par habitant
- Plancher de 150€
- Plafond de 3 000€
- Sur devis pour les communes > 15 000 habitants

### EPCI

- 0,10€ / par habitant
- Pas de plancher
- Plafond de 3 000€
- Sur devis pour les EPCI > 45 000 habitants

## SERVICE NUMERIQUE COMMUNAL ET SCOLAIRE

Prérequis : adhésion au service Achat Mutualisé

### Communes

- 0,30€ / par habitant
- Pas de plancher
- Plafond de 3 000€
- Sur devis pour les communes > 15 000 habitants

### EPCI

Contribution des communes pour lesquelles l'EPCI gère le scolaire

Quotes-parts de répartitions à élaborer dans les cas de gestion partielle du scolaire par les EPCI

### Pour plus d'informations,

contactez le chef de projet mutualisation numérique communale et scolaire du Syane, Monsieur Jean-Charles Diaz  
mnsc@syane.fr - 07 75 21 16 47





## Établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie

---

Le Syane accompagne les communes et intercommunalités en matière de numérique, notamment au titre de porteur du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Haute-Savoie (SDTAN), mais aussi dans le cadre du déploiement de la fibre optique, de l'accompagnement sur les réseaux de téléphonie mobile, de cartographie et de modélisation très haute définition de nos territoires (Plan de Corps de Rue Simplifiée), et aux niveaux de la **Mutualisations des usages et services numérique**.

Le Syane développe aussi des actions de Mutualisation Numérique communale et scolaire (MNCS), dont les services d' **achats mutualisés** et de **numérique scolaire** font partie.

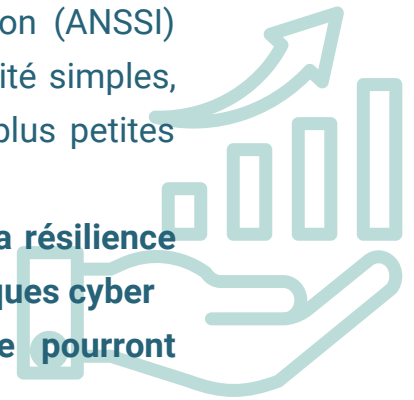
Il s'agit de services de proximité et de mutualisation proposés aux communes et à leurs écoles maternelles et primaires, ainsi qu'aux EPCI à fiscalité propre, sur le département de la Haute-Savoie. Ils répondent d'une part, aux enjeux de ces collectivités en matière de politique de gestion d'infrastructures numériques, et d'autre part, au besoin d'accompagnement et de conseil.

**Afin de répondre à ces enjeux et d'accompagner les collectivités, le Syane a mis en place un dispositif "Cyber Premiers Pas" pour renforcer la cybersécurité informatique des collectivités en Haute-Savoie.**



# RENFORCER RAPIDEMENT LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

- L'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) alerte sur l'urgence à déployer des solutions de cybersécurité simples, dont la mise en service est rapide et accessible pour les plus petites structures
- **Le Syane met en place un service visant à accompagner la résilience des systèmes informatiques des collectivités face aux attaques cyber**
- **Les collectivités qui utiliseront les services du Syane pourront bénéficier de la subvention que l'ANSSI lui a octroyée\***



## 4 SOLUTIONS ESSENTIELLES AVEC LE SERVICE "CYBER PREMIERS PAS"



### Sensibiliser / Se former : Cyber Coach

Solution de sensibilisation / formation des agents et des élus au risque Cyber, notamment d'hameçonnage (#phishing)



### Sauvegarder : Oxibox

Solution clé-en-main de sauvegarde sécurisée et externalisée des données



### Sécuriser ses mails : E-securemail Pro

Solution de sécurisation de la messagerie e-mail intégrant anti-virus, anti-spam et anti-phishing



### Garder ses secrets : Vaultwarden

Solution de gestion et de coffre-fort de mots de passe

## PLAN D'URGENCE CYBER 2023/2024

Ce dispositif bénéficie d'une subvention de l'ANSSI dont le Syane souhaite faire profiter les collectivités au plus vite en versant un maximum de subvention avant le 1er septembre 2024 :

- Les collectivités de Haute-Savoie sont invitées à adhérer au service "Cyber Premiers Pas"
- Les collectivités ont intérêt à s'engager rapidement dans ce dispositif pour maximiser le bénéfice de la subvention
- La part de subvention est déduite de la cotisation spécifique à l'usage des solutions de cybersécurité
- Le Syane fait le lien avec l'ANSSI

### COMMENT EN BÉNÉFICIER

- + Les collectivités adhèrent au service "Cyber Premiers Pas" du Syane
- + Les collectivités choisissent autant de solutions qu'elles le souhaitent dans le catalogue du Syane
- + Choisir au moins deux solutions de cybersécurité parmi les quatre **pour bénéficier de la subvention\***
- + Engagement de 3 ans (flexibilité possible pour s'adapter à vos situations spécifiques)
- + Le Syane peut articuler son action opérationnelle en concertation avec le pré-diagnostic de la Gendarmerie Nationale

\*Les agglomérations ne sont pas éligibles à la subvention de l'ANSSI

# 4 ÉTAPES POUR RENFORCER SA CYBERSÉCURITÉ

# 1

## LE SYANE LANCE LE RECUEIL DES BESOINS

Le Syane vous envoie le catalogue des solutions cyber disponibles. Pour une première adhésion, le Syane vous accompagne sur les modèles de décision / délibération



## LA COLLECTIVITÉ ÉTABLIT LA LISTE DES BESOINS

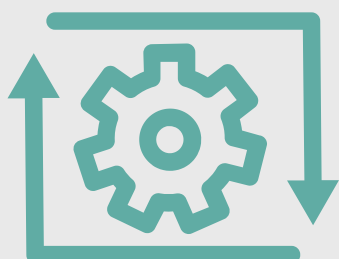
La collectivité remplit le tableau de ses besoins en solutions Cyber avec l'aide du Syane

# 2

# 3

## LE SYANE LANCE LE PROCESSUS DE COMMANDE

Dès réception du tableau des besoins, le Syane achète les solutions en vue de leur déploiement dans votre environnement (marché public déjà attribué)



## LE SYANE DÉPLOIE LES SOLUTIONS CHOISIES

Le Syane déploie les solutions de Cybersécurité choisies et accompagne la collectivité tout au long du projet

# 4

# Tarification

## SERVICE "CYBER PREMIERS PAS"

### Communes

#### ADHESION AU SERVICE

- 0,075€ / par habitant
- Plancher de 87,50€
- Plafond de 2 500€

#### COTISATION SPÉCIFIQUE

- Cotisation spécifique à l'usage des solutions Cyber en fonction des volumes commandés
- Déduction de la subvention Syane/ANSSI à hauteur de 70% des montants engagés TTC, dans un plafond de 1300€ par collectivité

### EPCI

#### ADHESION AU SERVICE

- 0,025€ / par habitant
- Pas de plancher
- Pas de plafond

#### COTISATION SPÉCIFIQUE

- Cotisation spécifique à l'usage des solutions Cyber en fonction des volumes commandés
- Pour les communautés de communes, déduction de la subvention Syane/ANSSI à hauteur de 70% des montants engagés TTC, dans un plafond de 1300€ par collectivité

### Pour plus d'informations,

Contactez l'ingénieur en charge du développement des services mutualisés pour la transition numérique du Syane,  
Monsieur Pascal Chevallot  
mnsc@syane.fr - 06 34 90 74 19